



PRÉFÈTE DU TERRITOIRE DE BELFORT

Préfecture
Cabinet du préfet
Service interministeriel de défense et de protection
civiles
Affaire suivie par : Samira SLIMANI
Tél : 03 84 57 16 11
Courriel : samira.slimani@territoire-de-belfort.gouv.fr

Belfort, le 24 JUL. 2018

La préfète du Territoire de Belfort

à

Mesdames et Messieurs les maires du
Territoire de Belfort

Objet : Campagne annuelle 2018 de prévention des noyades et risques liés à la baignade.

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade et le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades.

Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics. C'est dans ce cadre que l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) diffuse en 2018 une brochure intitulée « Se baigner, sans danger » ainsi qu'une affiche sur « les 3 réflexes pour se baigner sans danger », qui peut être placée dans les lieux d'accueil du public. Ces documents délivrent des conseils simples pour éviter les noyades et s'adressent à la fois aux parents de jeunes enfants et aux adultes.

L'objectif de ces supports est la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir.

Je vous précise à cette fin que ces documents sont téléchargeables sur le site internet de l'inpes:

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp>

Je vous invite donc à relayer le plus largement possible ces supports, par le biais de vos sites internet respectifs, ainsi que par ceux de vos associations liées au tourisme, à la jeunesse et au sport.

Je vous informe, par ailleurs, que le site national du ministère de la santé <http://baignades.sante.gouv.fr> permet au public de consulter, quasiment en temps réel, les données de la qualité sanitaire des eaux de baignade.

Je vous remercie de votre plein engagement dans cette campagne de sensibilisation du public pour assurer la sécurité des vacanciers et leur délivrer les messages de prévention adaptés.

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,


Matthieu BLET